

calor



MAI 1945



2014

Vive la France !...

Vive la Libération !...

Nous sommes enfin libérés!... Nous sommes enfin libres!... Nous sommes maintenant en droit de fabriquer les appareils électro-domestiques que désirent et attendent les usagers français.

Sous la contrainte de l'occupant, CALOR, qui persistait à satisfaire les besoins français et résistait aux livraisons de commandes allemandes qu'on lui imposait, était particulièrement visé par les Allemands.

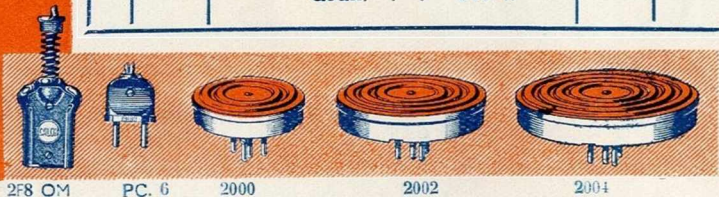
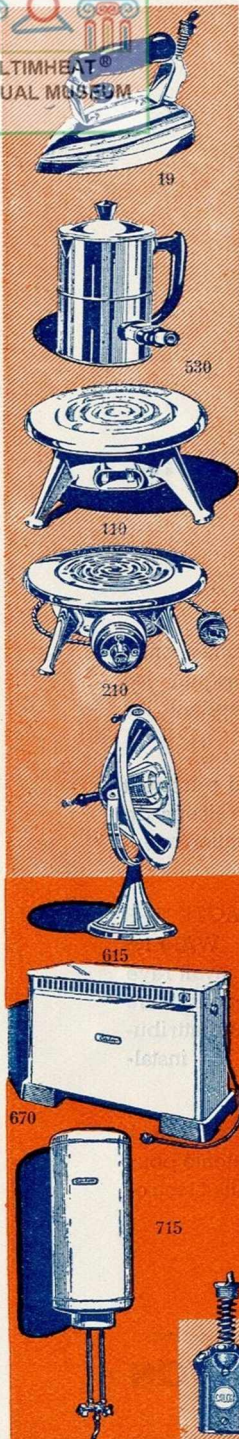
Par lettre du 26 Mai 1944, la DER BEAUFRACTE DES MILITARBEFEHLSHABERS IN FRANKREICH BEI DER WARENS TELLE (Commandement militaire allemand en France) avait rayé par mesure de représailles la Société CALOR de tout programme de fabrication d'appareils électro-ménagers et de toute attribution de matières premières, et avait décidé d'utiliser les installations existantes à d'autres fabrications.

La Libération nous a délivrés! Nous sommes prêts à travailler de toutes nos forces avec notre meilleure volonté pour servir la Communauté française avec de bons appareils électro-domestiques.

CALOR — Place de Monplaisir — **LYON**

Appareils électro-domestiques chauffants "CALOR" dont la vente au détail est libre

Catégorie	Référence	DÉSIGNATION	PRIX	
			a/fiche s/cordon	complet a/cordon
Petits Appareils				
D	19	Fer national 300 w 1K900		225
D	530	Bouilloire 1 litre 500 w	330	374
D	110	Réchaud à feu visible 330 w diamètre 15 cm	149	193
D	210	Réchaud à feu visible 800 w réglable par interrupteur à trois allures, diamètre 24 cm en bipolaire.		441
		en triphasé		539
D	615	Radiateur parabolique Kod 600 watts.	336	380
A	670	Radiateur à accumulation, 3200 watts, inter. à réglage poids 250 kg, long. 1 m, larg. 49 cm, haut. 71 cm, livrable contre 170 kg de monnaie matière		11.616
		Supplément pour blocs accumu- lateur fonte		1.492
D	715	Chauffe-eau 15 litres à accumu- lation, 600 watts	4.499	
Fiches & Prises de Courant				
	2F8 0 M	Fiche double calorine		25
	PC. 6	Bouchon prise de courant 6 A		21
Plaques Rougissantes Calor				
C	2000	Plaque 145 mm 950 watts		547
C	2002	Plaque 180 mm 1500 watts		805
C	2004	Plaque 220 mm 2200 watts		1.073
C	2012	Elément de four toutes cuisi- nières		504
		voûte 1300 w		
		sole 1000 w		
		doux. 565 w		



2F8 0 M PC. 6 2000 2002 2004



Appareils électro-domestiques chauffants "CALORHEAT®"
 dont la vente au détail est soumise à la délivrance
 de bons de déblocage



Catégorie	Référence	DÉSIGNATION	PRIX	
			s/cordon	a/cordon
D	685	Radiateur soufflant 2500 w 3 régimes de chauffe, fort-moyen- doux, réglable par interrupteur		2.102
C	431	Réchaud 1 feu avec plaque rou- gissante 180 mm 1500 w inter. à trois réglages	1.808	
C	433	Réchaud 2 feux avec plaques rougissantes 145 et 180 mm inter. à réglage	2.556	
C	455	Cuisinière 3 foyers 1 four avec plaques rougissantes 145, 180, 220 mm, 63 kg.	8.341	

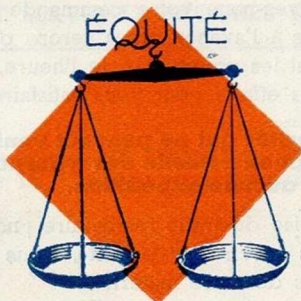
Les prix du présent tarif sont établis selon les instructions des arrêtés ministériels: N° 8.357 du 16 Août 1944 - [redacted] modifié par l'arrêté 11.011 du 15-12-44 et 12.126 du 27-4-45.

Les appareils sont classés par catégories suivant décision du COCELEC en application des arrêtés ci-dessus.

Les difficultés de l'heure présente et la pénurie de matières premières nous ont mis dans l'obligation de limiter notre fabrication aux articles les plus utiles à la vie domestique.

Dans l'intérêt général de la Corporation, nous faisons appel à la bonne collaboration de nos clients pour faire le meilleur service aux usagés **aux prix les plus raisonnables.**

ÉQUITÉ





Répartition

En présence de demandes excessives et devant les difficultés de fabrication, nous cherchons la meilleure manière de faire une répartition équitable. La guerre n'est pas finie... Aidez-nous... Facilitez-nous dans cette tâche ingrate et difficile... Soyez patient et indulgent.

Principes de la répartition adoptée

- a) Réquisitions régulières de guerre que nous respectons.
- b) Priorité aux œuvres d'assistance, sinistrés, réfugiés, etc...
- c) Priorité à nos fournisseurs de matières premières et aux fidèles clients avec qui nous travaillons depuis longtemps.

Répartition à la clientèle de la région de Lyon

Pour vous éviter toute attente dans nos magasins, nous vous réserverons une livraison raisonnable sur la commande que vous nous passerez **avant le 15 de chaque mois** pour être exécutée dans le mois suivant. Vous serez prévenu par téléphone ou par correspondance dès que votre commande sera prête pour en prendre livraison. **Le magasin de la place de Monplaisir ne pourra livrer sur son stock que des cas spéciaux et urgent de dépannage**, en faible quantité, accessoires et pièces de rechange.

Banlieue et région pouvant être servies par commissionnaire

Confiez-nous votre commande mensuelle avant le 15 de chaque mois. Nous la modifierons sans doute suivant les possibilités du moment. **Nous ferons en sorte de l'exécuter le mois suivant. Le magasin de la place de Monplaisir ne peut satisfaire que des cas d'urgence.**

Clientèle éloignée pouvant disposer de camions pour prendre livraison à l'usine

Ne comptez pas sur des livraisons massives et instantanées; elles sont impossibles. Si vous avez l'occasion d'avoir un transporteur qui peut se charger de prendre livraison de marchandises, envoyez-nous votre commande raisonnable au moins trois semaines à l'avance. Nous serons peut-être appelés à la modifier suivant les possibilités de l'heure, mais vous pouvez compter sur nos efforts pour vous satisfaire.

Clients déshérités qui ne peuvent venir à Lyon et pour qui la situation actuelle des transports ne permet aucune expédition.

Dès la reprise du trafic ferroviaire, nous nous ferons un devoir de vous servir par priorité, vous qui êtes privé depuis si longtemps de notre matériel.

Le Progrès Ménager

au service de la Femme française



La Femme française a consenti durant ces dernières années de durs sacrifices; le rôle obscur mais magnifique qu'elle a joué pendant l'occupation lui vaut la reconnaissance nationale. Ne doit-elle pas encore tous les jours faire des prodiges pour constituer les repas avec les maigres rations dont elle dispose ?

Tous les partis au Pouvoir reconnaissent que l'amélioration des conditions de vie de la Femme Française est une nécessité et un droit. Si au point de vue politique le droit de vote la place à égalité de l'homme, il reste beaucoup à faire au point de vue ménager.

La femme doit être instruite sur tous les moyens d'améliorer son confort domestique, sur le choix de son équipement électrique ménager, aussi indispensable à la maîtresse de maison que le pic au mineur ou l'enclume au forgeron.

Encourageons les écoles ménagères qui servent la femme en instruisant les jeunes filles sur les progrès ménagers.

De son côté, CALOR a conscience de remplir un devoir national en mettant à la disposition de la maîtresse de maison des appareils de qualité, bien construits, qui élèvent le standard de vie et apportent une économie de peine, de temps et d'argent.

ELECTRICIENS... Les appareils électriques " CALOR " ne sont pas des appareils de luxe, mais des articles **indispensables à la vie ménagère.**

Vous, qui vendez avec Calor des appareils qui intéressent essentiellement la femme, soutenez nos efforts, aidez-nous à défendre cette idée : que la fabrication et la vente des appareils électro-domestiques sont d'intérêt national.

**SERVIR LE PROGRÈS MÉNAGER
C'EST SERVIR LE PROGRÈS SOCIAL**

**Conditions générales de vente du Syndicat Général
de la Construction Electrique.**



MPRIMERIE
MARTEL - Givors